

Le Lycée Henri IV, foyer de résistance

Fragments d'une histoire



Archives de Paris, cote 3313W 84, cliché 16.

Dossier réalisé par des élèves de Première du lycée Henri IV en Spécialité Histoire, Géographie, Géopolitique et Science politique pendant l'année scolaire 2022-2023, dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation, session 2023, consacré au thème « L'École et la Résistance en France (1940-1944) ».

Prix spécial du jury départemental et prix de la fondation André Maginot.

***Le Lycée Henri IV, foyer de
résistance
Fragments d'une histoire***

Sommaire

Introduction	p. 4
Les Archives du lycée	p. 5
Les Chroniques du lycée	
Le livre des Dégradations	
Bulletins scolaires et dossiers d'inscription	
Annuaire d'émoluments des fonctionnaires	
L'Ambiance de la Résistance au lycée	
La Résistance au lycée, quelques figures et aspects clés	p. 16
La vie quotidienne sous l'Occupation	
11 novembre 1940	
Emile Jolibois	
Louis François et l'Éducation Générale	
Volontaires de la Liberté	
Quelques noms d'élèves... et de professeurs	
Pour ne pas conclure	p. 32
Annexes	p. 33

Par les élèves de la Classe de Première d'Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques de Madame Morisseau :

AUMAITRE Joséphine

AVENIN Victor

BAUMGARTNER Horacio

BERCOVICI Adèle

BERMON Elisabeth

BLANC Clélia

BOUQUET-DOMENACH Joseph

CHARTIE Isaure

DEBACQUE Oriane

ELBAZ Rachel

GOUSSEAU RUIZ Emile

IONESCU Maria

KATZWEDEL Aloys

MARTINS Inès

PICCIOTTO Luca

Avec le soutien de notre professeure Madame Odile Morisseau, ainsi que l'aimable participation de Pierre Lehmann et Muriel Peyrard pour la mise en page et l'impression.

Introduction

“Il nous avait transmis le sentiment de la responsabilité collective et de la solidarité sociale”. C’est ainsi que ses élèves décrivaient, dans les Chroniques du Lycée, l’enseignement de Louis François (sur la page de titre, au centre de la photographie), professeur d’histoire, et figure centrale de la résistance au lycée, qui fut en 1962 l’un des fondateurs du Concours national de la Résistance et de la Déportation. Ce sont bien sur ces valeurs de justice, de liberté et d’égalité que se fonde la Résistance, dont il est plus que jamais nécessaire de perpétuer par la mémoire pour en réaffirmer les idéaux.

Entre 1940 et 1945, comment se comporte la jeunesse du lycée Henri IV ? Comment a-t-elle pu agir contre le gouvernement de son propre pays, par patriotisme et au nom du droit de résistance à l’oppression ? Ce sont ces interrogations qui nous ont poussés à répondre avec enthousiasme à l’appel de notre professeure d’HGGSP qui nous a proposé de nous initier à la recherche aux archives dans le cadre du Concours National de la Résistance et de la Déportation.

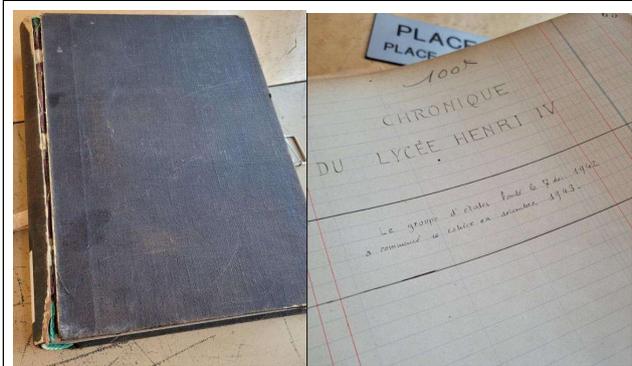
Nous avons trouvé passionnant et intrigant de nous replonger dans le passé de notre lycée, de ses élèves et professeurs dont nous avons suivi les traces. Notre projet a vraiment débuté lorsque nous avons découvert que l’établissement fut un grand foyer de résistance, développé sous les auspices du Proviseur Emile Jolibois, occupant sa fonction depuis 1937.

Nous nous sommes plongés dans les documents d’archives concernant ces élèves qui n’étaient qu’un tout petit peu plus âgés que nous. Nous avons ainsi pu dénicher et feuilleter bulletins, photos de classes, chroniques, correspondances du Proviseur et nombreux autres documents témoins de cette période si difficile de l’Occupation. Par cette démarche, il nous a été possible d’étudier la période de la Résistance en France à travers le regard et les actions héroïques de jeunes élèves avec qui nous sommes reliés par partageons un lieu de vie commun, le lycée Henri IV, qui est aussi pour nous un symbole des valeurs humanistes qui sont celle de la Résistance.

Nous avons voulu rendre hommage à tous les vaillants élèves et professeurs qui ont dit « non » aux nazis et à l’occupation étrangère en tentant d’élaborer ce dossier, certes bien incomplet car le temps nous a malheureusement manqué à tous pour aller plus avant, de façon à illustrer la vie au lycée et les actions de résistance pendant la guerre. Notre projet fut également pour nous une initiation à la recherche historique, à travers nos séances sur le site des Archives de Paris dans le 20^e arrondissement.

Les Archives du lycée

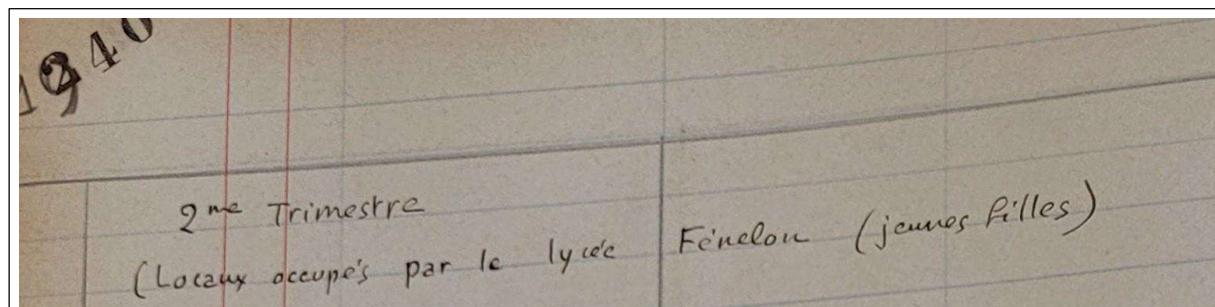
Les Chroniques du lycée (1371W 127)



Couverture et page de titre des « Chroniques du lycée Henri IV ».

Quel n'a pas été notre étonnement lorsqu'en demandant la cote 1371W 127, nous nous sommes retrouvés avec un gros livre entre les mains, qui s'apparentait en réalité bien plus à un grimoire qu'à autre chose. De couleur grise, plutôt lourd, les années ou peut-être les conditions de conservation ont laissées des traces visibles sur cet ouvrage qui transformé en machine à remonter le temps, nous a fait plonger dans la vie du lycée Henri IV, en décembre 1943.

C'est à cette époque-là que le *Groupe d'études* fondé le 7 décembre 1942 entreprend l'ambitieux projet de mettre sur papier toute l'Histoire de leur lycée depuis Clovis. Ambitieux est le moins qu'on puisse dire. Pharaonique serait peut-être un terme plus adapté. Il n'en demeure pas moins que, comprenant la difficulté de la tâche, mais ne voulant pas expédier les années qui ont posé les prémices de l'existence du lycée, les lycéens ont rempli les chroniques de pages blanches les parsemant de temps à autre de petites phrases symboliques qui comprenaient en seulement quelques mots, le destin de milliers de personnes. Ainsi, de la naissance de Clovis, au couronnement de Charlemagne, en passant par la construction de l'ancienne abbaye de Sainte-Geneviève, nous arrivons bien vite au milieu du grimoire, en 1939 lorsqu'on apprend que le 2 septembre correspond à la première journée de mobilisation. M. Jolibois est à ce moment-là le proviseur du lycée et il est un personnage incontournable de la Résistance, mouvement de protestation contre l'envahissement des Allemands qui va se mettre en place dans les prochains mois. La vie du lycée continue, malgré les conditions parfois rudes de travail. En effet, les jeunes filles de Fénelon viennent trouver refuge à Henri IV.



Extrait d'un registre du lycée Henri IV.

Le chauffage urbain installé ne chauffe pas beaucoup, mais l'hiver est moins rigoureux.

Commentaire.

Les hivers sont rudes, et le chauffage pose de nombreux problèmes alors que les restrictions se font de plus en plus sentir.

Parfois, les cours ne peuvent avoir lieu comme à l'accoutumée à cause du fait que « la moitié de l'effectif seulement doit être présente à la fois dans le bâtiment ». Est-ce dû à une occupation des Allemands, comme le pourrait laisser croire une missive rectorale retrouvée dans la correspondance reçue par le proviseur en 1943, ou plutôt à une pénurie de charbon comme on peut le lire dans l'ouvrage Lycée Henri IV paru aux éditions Gérard Klopp en 1996 ? On a penché plutôt pour la deuxième option, car la missive indiquait seulement de s'y préparer...

1943

2^e TRIMESTRE

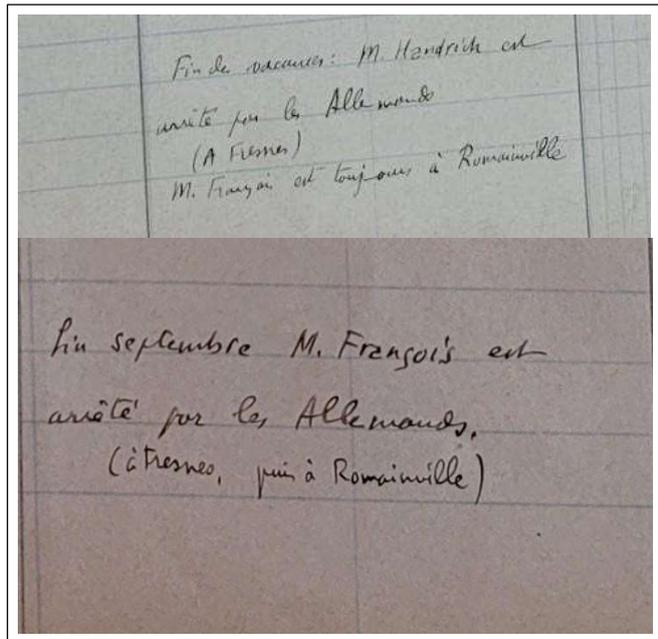
Dance local au réfectoire, Salle 16 Distribution des Prix sans aucune cérémonie, classe par classe.	Rentrée 1943 Elle a lieu le (vendredi) : grande classe et examen de passage et le mardi 20 pour les grandes classes. La moitié de l'effectif seulement doit être présente à la fois dans le bâtiment. Un séni de classe ne s'entend pas que le matin, une autre seulement l'après midi. Il y a une alerte dès le 20. Les absis sont particulièrement nombreux des lycées, la défense passive ayant tenu que il s'agit trop comm dans les camps de l'abbaye, un des nouveaux bâtiment de sciences.
---	--

Débat le mars. Montée du Groupe sur la Tour Henri IV et visite du lycée.

Pas de Palmiers

Page extraite des « Chroniques », 1943.

Les cérémonies de remise de prix sont réduites au strict minimum, supprimant parfois les cérémonies elles-mêmes. Les journées sous l'Occupation se passent dans une atmosphère bien lugubre, voire tendue. En effet, certains professeurs sont arrêtés, et plus tard déportés. C'est le cas de Mr. Louis François, professeur d'histoire-géographie et « maître d'Education générale » entre 1940-1941 qui est arrêté à la fin du mois de septembre de l'année 1942. De la même manière, Mr. Emmanuel Handrich, professeur d'allemand est arrêté à la fin des vacances d'été en 1943.



Les éléments renseignés sont finalement assez peu nombreux et montrent une volonté de ne consigner que les événements les plus marquants, pour transmettre aux générations futures ce qui a marqué leur époque. Car, qu'est ce qui aurait pu motiver ces jeunes adultes, qui ont vu la fin de leur enfance fortement raccourcie, de dresser les chroniques d'Henri IV, si ce n'est la conscience historique, la conscience que ce qu'ils vivaient était anodin, et qu'il fallait en laisser une trace.

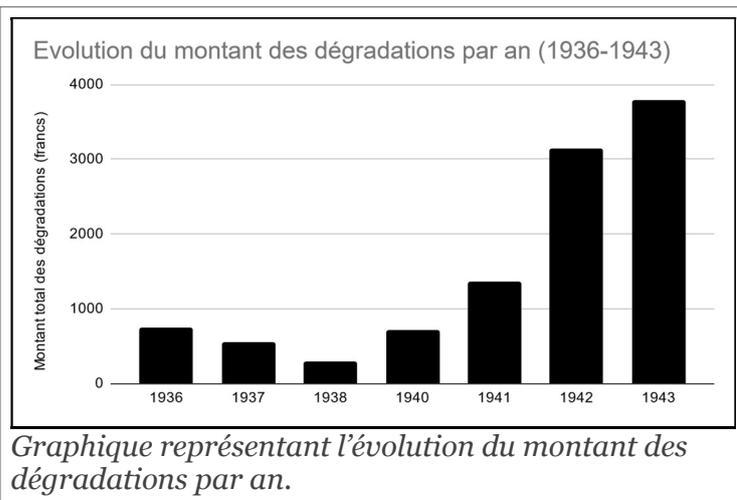
EN 1945, la Libération a été une explosion de joie. Cette fois, c'est une vie rythmée de cérémonies, de fêtes mais aussi d'un chemin de l'apprentissage plus paisible qui reprend. Les chroniques s'arrêtent en 1947.

Et nous ? Nous qui pourrions, à l'heure de l'information et d'internet avoir accès à de nombreuses ressources qui nous permettraient de manière très efficace de compléter ces chroniques. Nous qui pourrions réaliser un projet tout aussi faramineux ! Nous rendons hommage à cette conscience de la mémoire, à cette volonté de rester dans l'éternité. Puisse-nous mériter d'être leurs dignes successeurs.

Voilà nos premiers pas...

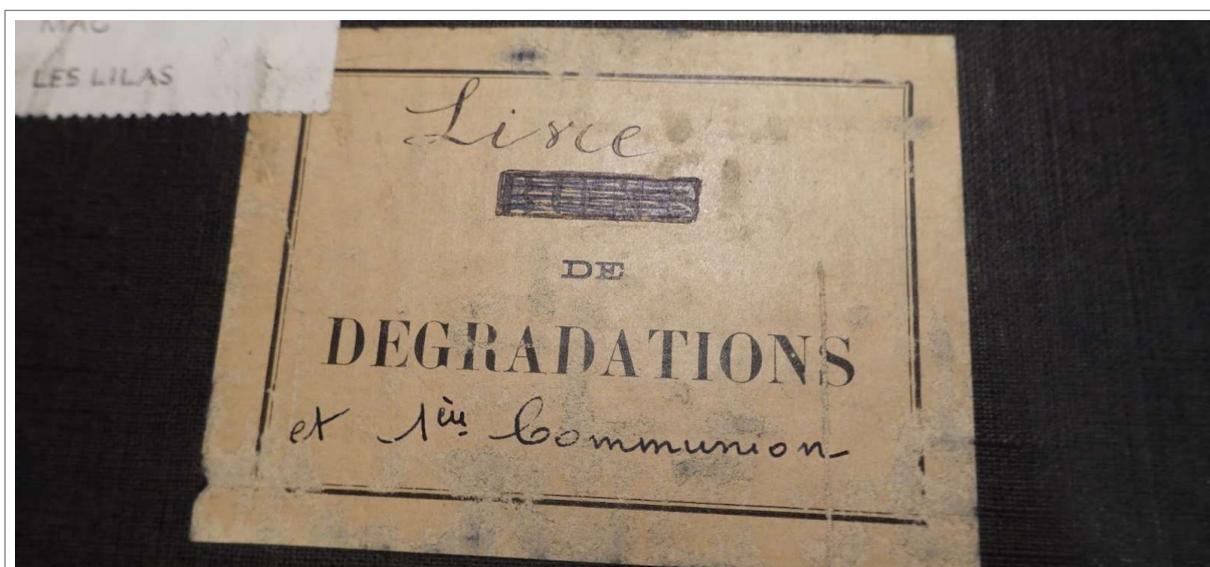
Le livre des Dégradations (1371W 408)

Voici un document bien étrange ... Cet épais livre de compte, curieusement conservé au milieu des papiers de l'aumônerie entre les lettres de l'aumônier et les registres de première communion, enregistre de 1935 à 1943 des sommes dues par des élèves en compensation des dommages causés au matériel scolaire. Les sommes sont très variables : de quelques francs à plusieurs dizaines.



Malheureusement, la nature des dégradations n'est jamais précisée, et seul le nom de famille des élèves est inscrit, les rendant difficilement identifiables. On en est donc réduit à des conjectures.

L'observation la plus notable est sans conteste une très nette augmentation du nombre de redevances (et donc des montants totaux), durant les années d'Occupation (40-43). Les élèves seraient-ils donc devenus des délinquants en série ? Sans doute pas. Nous avançons deux hypothèses. Premièrement, des actes de résistance étudiante (graffitis, affiches) où des vols de fournitures liés aux privations de ces années pourraient avoir participé de l'augmentation. Mais plus probablement, et de manière moins romanesque, il s'agit sans doute de comptes qui ne reflètent pas directement des dégradations. En effet, d'autres documents (les lettres au rectorat ...) indiquent que pendant les années de guerre, les élèves internes pouvaient payer pour récupérer, après demande au rectorat, leurs trousseaux de literie et d'autres fournitures (sans doute en lien avec les rationnements). Ces sommes dues par des élèves à l'intendance pourraient très bien avoir été enregistrées avec les « dégradations ».



Page de titre du registre.

Images complémentaires

Total au 30 septembre			
135	Étudiants partant pour Allemagne	32360	1080
136	Serviettes Toile	50x45	2250
137	Service de Table	12x45	540
138	Fanuettes	2x30	64
139	Bols	61x11x50 12x10x50	762.50
140	Grands Canaux	6x50	300
141	Canons Moyens	1x30	30
142	Petits Canaux	2x15	30
143	Trains de lit	3x100	300

Extrait du registre indiquant "étudiants partant pour Allemagne", en septembre

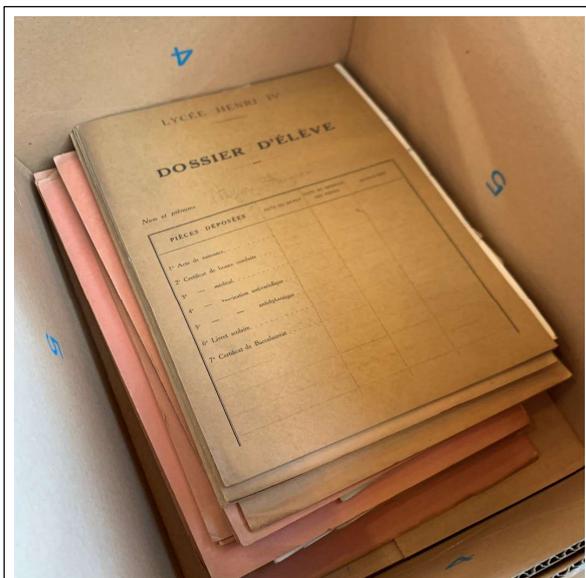
1942		50
Grand cancan		25
Cancau		10
Assiette		4
Vase		
Couteau	}	15
Fanuettes		
Cuillères		
		12
Bol		25

Note indiquant le montant de la réparation pour chaque dégradation en 1942.

Bulletins scolaires et dossiers d'inscription (1371W 109 à 112 et 1371W 177 à 189)

Lors de nos recherches, afin de poursuivre notre démarche historique, nous avons pu lire et analyser en détails certains registres concernant les dossiers d'inscriptions ainsi que les bulletins scolaires des élèves du Lycée Henri IV à Paris durant la période de 1939 à 1944. Les dossiers nous arrivaient dans de gros cartons nous laissant accéder à ces souvenirs du passé.

Il s'agissait d'élèves de tout âge : des classes de sixième provenant du Petit Lycée (collège maintenant) jusqu'aux classes préparatoires (CPGE aujourd'hui). Ces archives étaient conservées dans de fines pochettes très abîmées par le temps, et dont nous ressentions l'histoire et le vécu à cette époque. Le papier utilisé était assez fin, et peu résistant, ce qui menaçait l'encre de s'effacer sur quelques écrits, ou bien étalait l'encre en créant des taches sur les documents papier. Dans les bulletins, les professeurs notaient la conduite, l'implication et les progrès effectués par l'élève durant le trimestre. Lorsque les absences étaient répétées, ils l'indiquaient également. Les feuilles de renseignements nous indiquaient plutôt des informations personnelles sur les élèves.



Photographie du carton contenant certains bulletins.

ANNÉE SCOLAIRE		LYCÉE HENRI-IV				APPRECIATION DÉTAILLÉE
1941-1942		TRIMESTRE	CELESTI	PROFES	PREMIER	
Benoist	1 ^{er} Trimestre	TB	B	AB		1. Bon travail
	2 ^e Trimestre	TB	AB	AB		2. Résultats satisfaisants
	3 ^e Trimestre	TB	AB	AB		3. Satisfaisant
Bouchaud	1 ^{er} Trimestre	TB	AB	L		1. Moyen dans l'ensemble
	2 ^e Trimestre	TB	AB	AB		2. Applique et sérieux. Résultats satisfaisants
	3 ^e Trimestre	TB	B	B		3. Accroissement progressif - Bon travail
Bureau	1 ^{er} Trimestre	TB	AB	AB		1. Satisfaisant
	2 ^e Trimestre	TB	AB	AB		2. Satisfaisant
	3 ^e Trimestre	TB	AB	L		3. Ensemble moyen
Cajaro	1 ^{er} Trimestre	TB	B	AB		1. Bon élève
	2 ^e Trimestre	TB	AB	AB		2. Travaux satisfaisants
	3 ^e Trimestre	TB	AB	AB		3. Satisfaisant
Cajaron	1 ^{er} Trimestre	TB	AB	AB		1. Satisfaisant
	2 ^e Trimestre	TB	AB	AB		2. Élève sérieux. Résultats satisfaisants
	3 ^e Trimestre	TB	AB	L		3. Travaux plus rapides
Chardon	1 ^{er} Trimestre	TB	AB	L		1. Moyen dans l'ensemble
	2 ^e Trimestre	TB	AB	L		2. Applique et sérieux. Résultats satisfaisants
	3 ^e Trimestre	TB	AB	AB		3. Satisfaisant
Clotard	1 ^{er} Trimestre	TB	AB	AB		1. Bon travail
	2 ^e Trimestre	TB	AB	AB		2. Travaux sérieux et satisfaisants
	3 ^e Trimestre	TB	AB	AB		3. Bon travail

Exemple : Bulletin scolaire d'une classe de 1^{ère} A.

Les bulletins scolaires semblaient être une bonne source d'informations sur les actions organisées par les élèves résistants ou sur leur comportement. Nous nous attendions à des remarques de certains professeurs, ou de l'équipe pédagogique, concernant les actions, les décisions, et les choix politiques des élèves de l'établissement. Malheureusement nous ne trouvâmes rien de clair ou bien d'explicite au sujet de quelconques activités qu'auraient pu accomplir tel ou tel élève. Les remarques étaient parfois vagues ou n'étaient pas entièrement rédigées, et même certains trimestres n'étaient en aucune façon remplis. Les commentaires et appréciations des professeurs étaient généraux et concernaient principalement le comportement de l'élève, sa tenue en classe, ses difficultés, et les notes qu'il obtenait dans les matières, tout comme cela se ferait dans les lycées, collèges, et autres établissements scolaires français actuels.

17 <i>Zuber</i>	1 ^{er} Trimestre	B	B	B	1
	2 ^e Trimestre	B	B	B	2
	3 ^e Trimestre	B	B	B	3
18 <i>Jam</i>	1 ^{er} Trimestre	B	B	B	1
	2 ^e Trimestre	B	B	B	2
	3 ^e Trimestre	B	B	B	3
19 <i>Zullman</i>	1 ^{er} Trimestre	B	B	B	1
	2 ^e Trimestre	B	B	B	2
	3 ^e Trimestre	B	B	B	3
<i>excellent candidat</i>					
20 <i>Fleurer</i>	1 ^{er} Trimestre	B	AB	AB	1
	2 ^e Trimestre	B	MS	MS	2

Bulletin scolaire d'une classe d'Henri IV.

ANNÉE SCOLAIRE		LYCÉE HENRI IV				
1943-1944		Notes trimestrielles de la classe de 1 ^{er} Sup ^a				
Professeur : M. Hippolyte (Philo)		Cahors, Coneslant (5. 000-11-28) - 27. 131				
NOMS DES ÉLÈVES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE	TRIMESTRES	CONDUITE	APPLICATION	PROGRÈS	APPRÉCIATION DÉTAILLÉE	
1 <i>Alliot</i>	1 ^{er} Trimestre				1 ^{er} la leçon de résumé de dissertation ; - j'espère une bonne année en philosophie	
	2 ^e Trimestre				2	
	3 ^e Trimestre				3	

Bulletin scolaire de l'élève Alliot.

Au premier abord, rien de très intéressant sur la Résistance au Lycée Henri IV ; néanmoins, en analysant de plus près, nous pûmes observer que durant l'année 1942-1943, une partie des élèves de l'établissement, adhérents à des mouvements de résistance, était absente : ce qui porterait à croire qu'ils participèrent à des actions de résistance dans la capitale ou ses environs durant ces années-là puisque quelques-uns sont sur la liste des noms de résistants qu'ont pu trouver certains camarades. Toutefois, l'absence de divers élèves est, quant à elle, due à leur arrestation. Par exemple, élève en classe de 1^{ère} Sup pendant le début de l'année 1943, Alliot, est arrêté par la Gestapo, concordant avec son bulletin vide à la même période.

De plus, Garrigou, élève en classe agronomique pendant l'année 1943-1944 est pointé du doigt par ses professeurs à cause d'un manque de travail qui coïnciderait avec son activité dans le maquis durant cette même année. Il est, par la suite, un témoin important des actes de Résistance au lycée.

	3 ^e Trimestre..	b	f	f.	3 Travail insuffisant
Garrigou	1 ^{er} Trimestre..	b	b	b	1 Bon élève. Résultats supérieurs à la moyenne dans les trois matières
	2 ^e Trimestre..	b	b	b	2 Bon trimestre; en progrès -
	3 ^e Trimestre..	b	méd.	méd.	3 Travail beaucoup moins soutenu qu'au précédent trimestre.

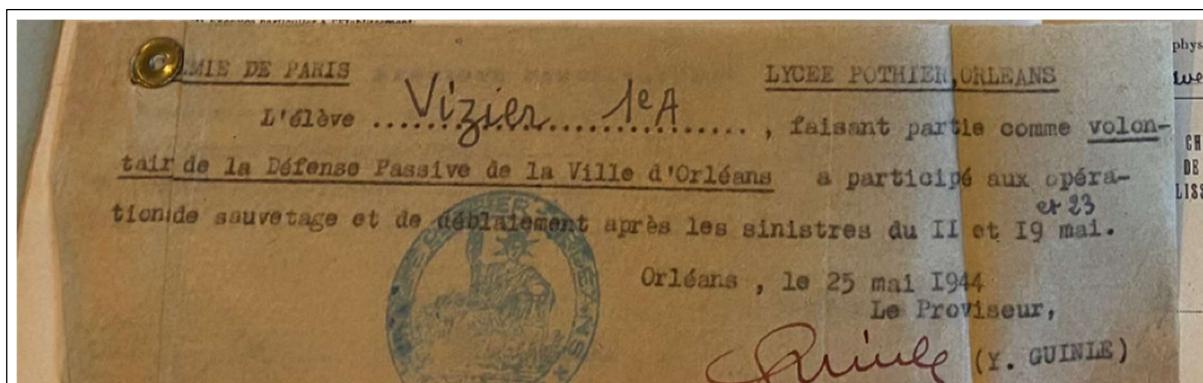
Bulletin scolaire de l'élève Garrigou.

	1 ^{er} Trimestre	T.B	B	A.B	1 Quelques résultats satisfaisants Bons devoirs.
Bourla	2 ^e Trimestre	B	pass	pass	2 Nombreuses absences. Travail d'attention tout à fait insuffisant.
	3 ^e Trimestre	~~~~~			~~~~~

Bulletin scolaire de l'élève Bourla.

Ou encore l'élève Bourla, résistant, est ici rayé le troisième trimestre de l'année 41-42. D'après les témoins, il est alors porté disparu.

Malgré tout, nous avons pu extraire quelques informations des bulletins scolaires personnels de quelques élèves comme celui de Jean Vizier qui avait participé, comme « volontaire de la Défense Passive de la Ville d'Orléans, aux opérations de sauvetage et de déblaiement après les sinistres du 11, 19 [et 23] mai [1944] » avant d'être accepté au Lycée Henri IV. Ce fut lors d'une frappe, où s'abattirent plus de 1300 bombes alliées sur la commune d'Orléans. Elle était prévue afin de libérer la ville, mais elle causa cependant la destruction de centaines de maisons et la coupure de gaz et d'électricité de nombreux foyers. Elle ôta aussi la vie de nombreux civils orléanais.



Extrait du bulletin scolaire de l'élève Vizier.

Ensuite, au sujet des feuilles de renseignements qui étaient dans les dossiers d'inscriptions, ce qui nous sauta aux yeux était la mention de leur culte lorsque les parents inscrivaient leur enfant au Lycée Henri IV. En effet, la plupart étaient chrétiens catholiques et seulement quelques exceptions étaient chrétiennes orthodoxes. Cependant, aucun élève n'était de confession juive ou musulmane ce qui n'est pas anodin. Il n'est guère étrange que tous soient, selon les feuilles, chrétiens, et que par un concours de circonstances, en période de grande répression antisémite il n'y ait aucun juif dans l'établissement.

LYCÉE HENRI-IV à PARIS

FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS

Tout chef de famille qui désire faire admettre un enfant au Lycée est prié de remplir et d'adresser à M. le Proviseur la présente feuille de renseignements, visée également par le correspondant, s'il s'agit d'un pensionnaire.

Nom et prénom de l'élève (Souligner le prénom usuel) VAYSSÉ FRANÇOIS

Sera-t-il pensionnaire, demi-pensionnaire, externe surveillé ou externe libre? demi-pensionnaire

Date et lieu de naissance et nationalité 6 Janvier 1914 à PARIS Français

Culte Catholique

Établissement où l'élève a fait antérieurement ses études Lycée Victor-Dunoy

Date de son entrée au Lycée Henri-IV 8

Proposé pour suivre la classe de 8e

Quelles langues vivantes étudiées-t-il? 1e langue Anglais, 2e langue Allemand

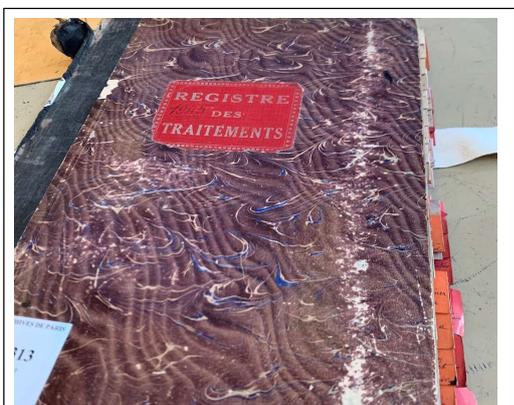
Nom VAYSSÉ MARCEL

Feuille de renseignement personnel des élèves.

Nous pensons que les familles et les élèves effaçaient de leur volonté leur véritable religion, afin de s'accommoder à la « norme », en ces temps de guerre, et de pouvoir se protéger. Ou bien, peut-être que lorsqu'un élève se présentait, en ayant sur sa fiche de renseignements la mention du culte « juif », l'administration du « Lycée sur la montagne » l'effaçait. Ce serait donc un acte de résistance du corps administratif de l'établissement ?

En vérité, nous n'en savons pas grand-chose puisqu'il n'y a aucun écrit à ce propos, la plupart des documents restent assez flous et neutres. Par ailleurs, nous pouvons noter que les langues vivantes, considérées par les étudiants, étaient souvent l'anglais mais aussi l'allemand, nous montrant la grande importance de cette langue dans le secondaire, durant cette période.

Annuaire d'émolument des fonctionnaires



Annuaire des émoluments, 1945.

Nous avons également parcouru des annuaires des émoluments des fonctionnaires (côtes 3313 W6,7,8) de l'établissement Henri IV entre 1942 et 1945 qui nous ont permis de compléter le dossier. Sur chaque page de ce grand livre se trouvait la mention d'une famille, l'adresse et les salaires perçus. Parfois des mentions plus étonnantes, comme la déportation de Louis François ou encore la mention de faits militaires pour d'autres. Page après page, nous avons trouvé des informations, minimes pour la plupart, qui n'ont cessé de faire croître notre curiosité.

L'ambiance de la Résistance au lycée

Lors de notre visite aux archives nous avons également pu avoir accès au versement 3175 W 7. Mais cette première boîte nous réservait quelques surprises : en effet plus qu'un cahier annoté, nous y avons trouvé trois chemises, l'une concernant les dossiers de fourniture de 1931 à 1943, la deuxième l'Association des Anciens Élèves de 1866 à 1987, et la troisième "l'État des élèves présents de 1949 à 1951". Les premier et dernier dossiers ne contenaient rien de très prometteur à première vue. Cependant, dans le deuxième dossier, à l'intérieur du cahier annoté, nous avons découvert une simple petite feuille, pliée en deux pour former comme un carnet, sur laquelle on pouvait lire écrit au stylo plume "Histoire et actualité du Lycée". Cette petite feuille d'apparence dérisoire était en réalité le fait du "groupe d'Histoire" du lycée formé d'élèves et de professeurs ayant à cœur la mission de retracer l'histoire même du lycée. Elle nous apprit que pendant les années 1943 et 1944 leurs recherches furent interrompues pour causes d'alertes récurrentes qui forçaient les étudiants et enseignants à se réfugier dans les caves confirmant qu'une ambiance d'insécurité et d'instabilité planait bien sur le lycée à cause de la guerre mais qu'ils parvenaient à rester protégés et en partie sereins. Cette feuille présentait également une rubrique intitulée "Le groupe et la Libération" traitant d'actes qui permettent d'illustrer l'engagement du lycée ou du moins l'esprit de résistance très fort qui y résidait. En effet, il y est mentionné que le samedi 19 août 1944, le jour du début de l'insurrection de Paris, le drapeau français flottait dès 10 heures au sommet de la Tour Clovis et que le lycée avait servi de centre de repli aux FFI. Cela montre bien que l'établissement fut activement présent lors de la Libération.

Dans cette boîte remplie d'histoire nous attendait comme prévu l'issue n°3 de la revue libre du lycée "Henri IV 44" parue le 17 novembre 1944 qui dans la rubrique "La Vie Au Lycée" page 3 révélait que le lycée était alors arrivé en tête de la collecte au profit des FFI pour lesquels ils avaient réunis plus de 15000 francs. La une de la revue se constituait d'un texte adressé aux élèves du lycée par un dénommé Pierre Dux, administrateur de la Comédie Française, où ce dernier les saluait pour la résistance menée pendant l'Occupation et les encourageait à la poursuivre. Il s'adresse à eux de résistant à résistants ("mes chers amis"), impliquant donc un engagement fort de la part des étudiants. On sent par ailleurs dans cette revue un important sentiment antifasciste car il paraissait à la deuxième page 2 un article portant le titre d' "Un fasciste et son livre" critiquant l'ouvrage d'un auteur visiblement d'extrême-droite. À la 3ème page, l'article "11 novembre" rendait compte de la visite de Winston Churchill à Paris le 11 novembre 1944, après la Libération, ainsi que d'une procession de cinq heures, organisée par les élèves du lycée, partant de la Place Maubert à 9h jusqu'au monument du Soldat Inconnu, afin d'y déposer une gerbe de fleurs. Ce trajet se fit "drapeaux en tête et au pas fort bien aligné : cela dit sans orgueil aucun" . Au bas de cette même page, nous avons également remarqué une petite rubrique rendant hommage aux professeurs dont l'attitude "a fait appeler à des postes plus importants", Monsieur Georges Pompidou, Messieurs Weiler et Cornu qui ont rejoint Émile Jolibois au Ministère de l'Éducation Nationale, Monsieur Lenevev, incarcéré à Drancy pour "délation", ainsi qu'un certains Monsieur Maillard. Il était également question d'une rubrique présente dans l'issue précédente, qui faisait état des professeurs "indignes", qui ont donc collaboré avec l'occupant. Les nombreuses mentions d'opposition à l'occupant témoignent donc bien de l'atmosphère de résistance ancrée dans l'établissement et confirment alors sa présence au sein même du lycée.

17 Novembre 1944

HENRI 44

N°3 — 3 fr.

REVUE LIBRE

DU LYCÉE

Je n'ai qu'un but: la paix fondée sur l'égalité des droits de toutes les Nations.

Adolf Hitler.

(1)

L'ESPRIT DE RÉSISTANCE

par **Pierre DUX**

Administrateur Général de la Comédie-Française

d'altérer notre originalité par l'imitation de la leur.

**

Comment la plupart d'entre vous « résistiez »-ils sous l'occupation? Tout simplement en se groupant, en se comptant, en échangeant à chaque parole la promesse tacite de ne pas céder. Et cette simple attitude tournait au profit de la France toutes vos activités, même les moins patriotiques. Voici ce que je veux dire : une bonne composition fran-

caise d'un élève « résistant » était un point marqué au profit de la France; alors qu'une bonne composition française d'un élève « collaborationniste » était un point à l'avantage de l'Allemagne. Et qu'on ne s'imagine pas que je parle de détails.

Voulez-vous me permettre de vous dire comme nous « résistions » au théâtre? Evidemment, en refusant de participer aux émissions radiophoniques de propagande, aux représentations au bénéfice de la L. V. F. ou de la Milice, aux tournées grassement payées en Allemagne, mais aussi — et je dirai même surtout — en faisant très bien notre métier. Quand, à la Comédie-Française, certains soirs, nous avions l'impression d'avoir bien servi Molière, Racine ou Claudel, nous avions réellement « résisté ». Les spectateurs français ne s'y trompaient pas et une part de leurs bravos avait un sens de remerciement pour la confiance que nous leur avions rendue ou raffermie en le génie de notre nation. Et croyez-vous que les Allemands eux-mêmes s'y trompaient? Croyez-vous que ces quelques uniformes verdâtres, noyés dans cette salle des Français, ne se sentaient pas brusquement diminués, éliminés, inutiles, odieux et si terriblement étrangers à cette communion du public et des acteurs dans l'admiration d'un chef-d'œuvre national?

**

Mes chers amis, nous avons eu foi en la destinée de notre pays, et notre foi nous a libérés. Mais tout n'est pas fini! La guerre dure encore, et après la guerre nous aurons à lutter durement pour reconquérir notre vraie place. Nous allons être tentés par la facilité et la viedouillette : « résistons ». Nous allons être influencés par de puissants peuples qui sont nos alliés : « résistons ». (ne soyons pas imperméables à toute influence. Dans bien des domaines, nous avons de gros retards à combler, des conceptions à réviser, des habitudes à perdre ou à modifier. Mais soyez conscients de l'importance de notre trimoine et de notre vraie origine.

● Lire la suite en troisième page

A quoi dois-je l'honneur d'être admis dans votre journal, mes chers amis? Sans doute au fait que nous venons de nous apercevoir que nous avions été unis à notre insu dans la clandestinité. Nous ne nous connaissions pas et, tout naturellement, nous servions de notre mieux la même cause, celle de la libération de notre pays : vous dans votre domaine, l'université; mes camarades et moi dans le nôtre, le théâtre, comme, autour de nous, des milliers de Français groupés par professions.

La « Résistance » nous unissait. Elle nous unit encore. Et je crois, voyez-vous, qu'elle ne devrait pas cesser de nous unir.

Ce mot merveilleux de « Résistance », qui a surgi et s'est imposé aussitôt, définit si bien l'attitude qui nous conviendra désormais. Il évoque le tranquille entêtement avec lequel nous nous opposerons toujours à la tyrannie, d'où qu'elle vienne. Il résume l'état d'esprit qu'il nous suffira de garder pour assister au réveil triomphant de notre pays, à son reclassement inévitable. Dans « Résistance », il y a une paisible détermination, une courageuse certitude, une force passive, quelque chose de buté et d'inébranlable. Aimons ce mot, mes chers amis; et si nous nous mettons bien d'accord sur sa vraie signification patriotique, adoptons-le, je vous le propose.

Sous l'oppression, que signifiait « Résistance »? Evidemment, pour beaucoup : glorieuse résistance armée aux forces occupantes; mais, pour de plus nombreux encore : refus muet et obstiné de suivre les ordres, de se laisser entamer par la propagande; et aussi : riposte silencieuse, par l'attitude, par les actes, par les œuvres, aux mensonges qui nous déclaraient écorchés, veules, improductifs, vaincus.

Et c'est dans ce dernier sens que le mot « Résistance » est toujours valable pour nous. Oui, nous devons « résister » longtemps encore, et d'abord aux esprits faux dont vous parliez l'autre jour le R. P. Philippe; mais aussi aux ennemis de notre pays et de notre culture; et même à ceux de nos amis qui seraient tentés, nous croyant au plus bas, de nous proposer leurs vues sur les choses, au remplacement de nos propres vues,



Revue « Henri IV 44 », n°3.

La Résistance au lycée, quelques figures et aspects clés

La vie quotidienne sous l'Occupation

De nombreux témoins rapportent que l'impression générale dans le lycée fut avant tout celle d'un "îlot de paix" dans la tourmente de l'Occupation, d'un « oasis de fraîcheur et de liberté ». Le lycée, après avoir été déplacé en province lors de l'année 40-41, suite à la débâcle, où ses locaux furent occupés par le lycée de jeunes filles Fénelon, est largement épargné par les violences. Pour la plupart des élèves de classe préparatoire, la préoccupation principale de ces années semble bien avoir été les concours, et la vie studieuse du lycée se poursuit sans discontinuer.

Les lycéens n'échappèrent pas pour autant aux difficiles conditions de vie sous l'Occupation. La marque des autorités d'occupation se fait partout sentir : suite à une demande de l'armée allemande de fondre les statues en bronze "sans valeur historique", la statue de Corneille, place du Panthéon, est retirée et fondue. Le régime de rationnement est strict, les courriers du proviseur témoignent du souci permanent des tickets, du manque récurrent de biens de base. Si les étudiants ne rapportent pas avoir véritablement souffert de la faim (ils bénéficient parfois de la catégorie de Travailleurs de Force), ils se souviennent tous du rationnement sévère de l'internat et d'une nourriture pire que médiocre (épinards, rutabagas, carottes Vichy), complétée par des distributions de biscuits caséinés. Les élèves souffrent aussi de pannes fréquentes d'électricité mais surtout du froid, avec des pénuries de charbon, notamment lors des hivers glaciaux de 1940 et 1941. Ce manque de chauffage entraîne une séance de cours bloquée de quatre heures, matin ou après-midi.

11 novembre 1940

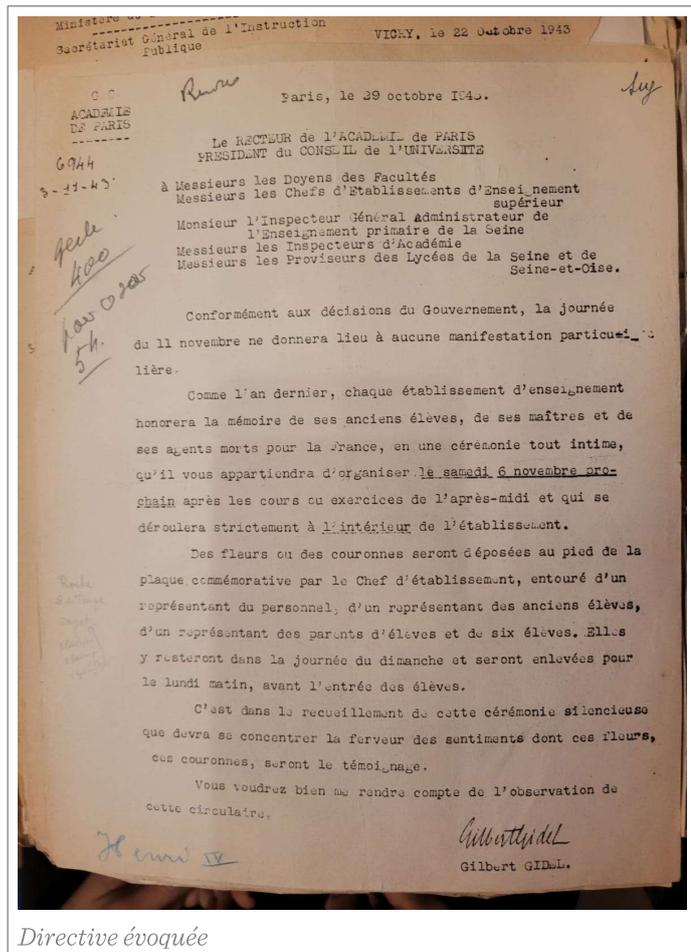
La manifestation du 11 novembre 1940 a été un tournant majeur dans la résistance française face à l'occupant allemand, notamment dans le rôle qu'ont joué les lycéens et étudiants dans cette résistance. Ce jour-là, plusieurs milliers d'élèves de la capitale ont manifesté place de l'Etoile au prix de centaines d'arrestations.

Après avoir recherché dans les archives de notre lycée, nous avons pu décrire le rôle qu'ont eu les élèves du lycée lors de cette première opposition publique contre le régime de Vichy et de l'occupant.

Dans les jours précédents le 11 novembre 1940, le Proviseur Émile Jolibois reçoit une *directive émanant du Recteur de l'Académie de Paris*, adressée aux Chefs d'Établissements, tous cycles confondus (secondaire, primaire ou enseignement supérieur). Ce dernier lui communique le programme de commémoration du 11 novembre 1918 : une "cérémonie tout intime", dans la logique de l'occupant allemand suite à sa défaite de la Première Guerre Mondiale.

A ce moment-là, toute manifestation d'ampleur était en effet interdite par le gouvernement. Les élèves en avaient certainement conscience, mais cela n'a pas empêché certains d'entre eux à aller participer à la manifestation.

Le mot d'ordre étant passé, les autorités avaient alors ordonné de fermer les portes du lycée jusqu'à



17h30. Certains courageux élèves ont pourtant décidé d'escalader les grilles du lycée pour se rendre à la place de l'Etoile vers 17h.

L'arrestation de Paul Langevin, scientifique de renom du quartier Latin, a suscité de vives protestations dès le 8 novembre. C'est pourquoi ses deux petits-fils, Michel et Bernard Langevin, élèves à Henri IV en troisième, ont participé à la manifestation à seulement 14 ans.

Malgré ces exceptions, la plupart des élèves ayant manifesté étaient en classes préparatoires, et le plus souvent en Khâgne. C'est notamment le cas de Pierre Daix, élève au lycée depuis 1939 et futur membre actif de résistance, et de François Bresson. Ce dernier a été, comme environ 200 étudiants, arrêté et emprisonné. Il sortira 6 mois plus tard.

A partir de 18h, certains élèves se retrouvèrent blessés après des affrontements avec l'armée allemande. Nous avons par exemple pris connaissance d'une blessure à l'arcade sourcilière de Claude Ducreux, alors étudiant en philosophie à 17 ans, soignée à l'infirmerie du lycée.

Par ailleurs, nous avons pu recenser la présence de Michel Cournot et Jorge Semprún. Ce dernier entrera dans différents réseaux de résistance avant d'être déporté en 1943 à Buchenwald.

NOM	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSION	DATE ET LIEU de naissance	CAUSES de la DÉTENTION	LIEUX où elle a été INFERMÉE	RECORDS RELATÉS AUX PASSAGES		
						DESIGNATION de l'autorité qui a ordonné le transfèrement	DATE de l'infirmerie	DÉSIGNATION du lieu où les soins doivent être dirigés
501	Delamarre Gerald Senaud et Caille	étudiant	5/10	bourgeois 11. 11. 40		aut. de l'abbé		11 NOV 1940
502	Dolberg Jean Pierre albert et Yvonne	Robert	3/16	Bordeaux		aut. de l'abbé		11 NOV 1940
503	Dupont Jacques Goussier et Rose	Jacquet	21/4	Boulevard Blanqui (Charente)		aut. de l'abbé		11 NOV 1940
504	Delahousse Philippe Paul et Yvonne	Philippe	22/9	1 rue Madame 6		aut. de l'abbé		11 NOV 1940
505	Duchêne Fenges Louis	étudiant	3/8	1 rue Madame 6		aut. de l'abbé		11 NOV 1940

Sur le registre d'écrou de la prison de la santé du 11 novembre, on reconnaît Jacques Dupont, élève à Henri IV arrêté Boulevard Blanqui.

Emile Jolibois

Émile Jolibois est le proviseur du lycée Henri IV à partir de 1937 et ce jusqu'au premier trimestre scolaire 1942, où il est remplacé par Jacques Barraud, durant lequel il change d'établissement pour le lycée Montaigne. On peut noter qu'il est mobilisé comme commandant du service de la santé au cabinet du ministère de la guerre à St-Germain de juin 1939 au deuxième trimestre de 1940. Il ne s'est pas engagé dans la résistance de la même manière que ses élèves. La participation d'Emile Jolibois ne se fit pas par des manifestations ou par des sabotages. Cependant, différemment, silencieusement, il résista.

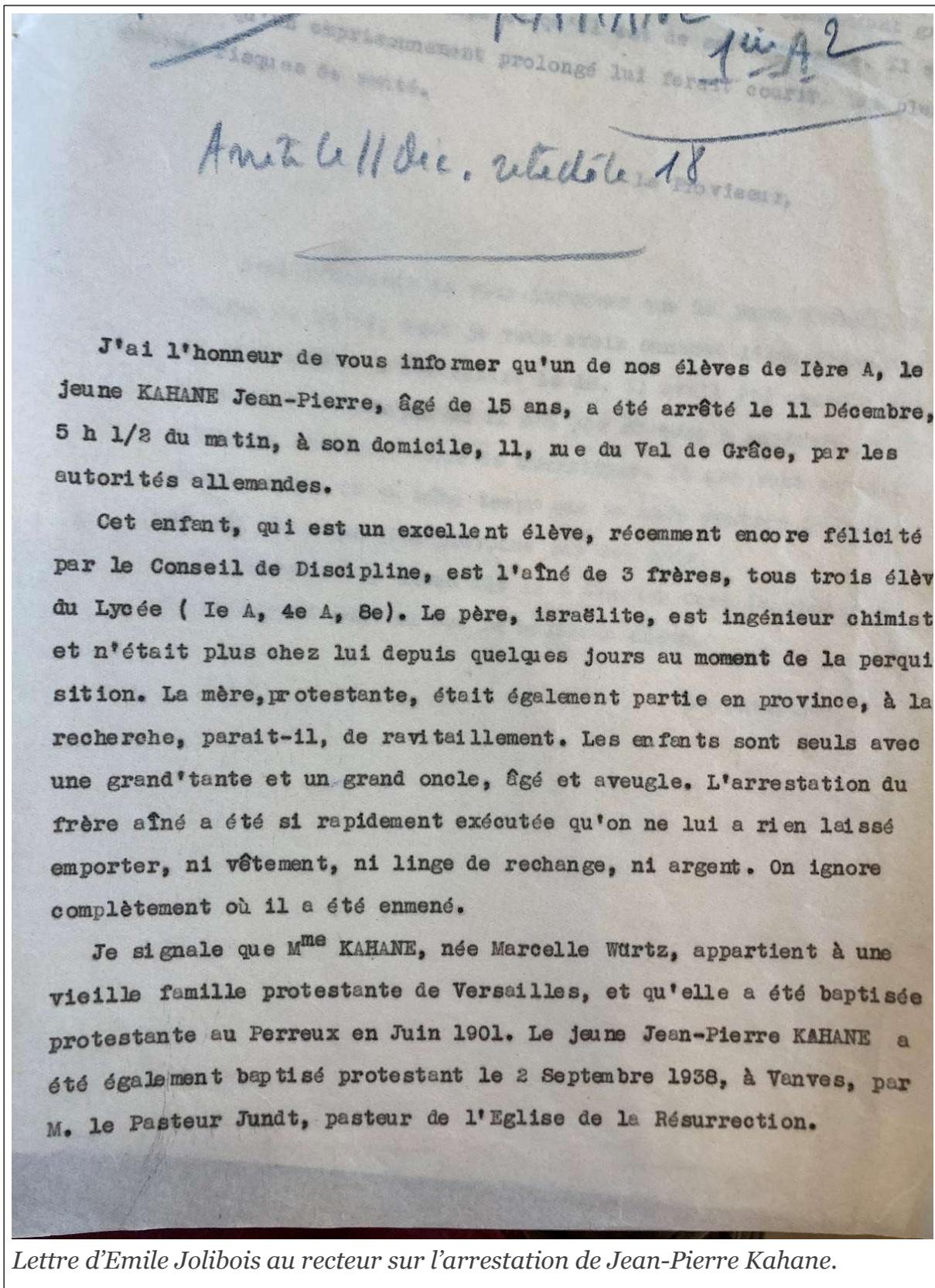
M. Jolibois est un homme qui n'a jamais cessé de protéger le corps enseignant, ses élèves et ceux qui pouvaient leur être liés. L'esprit de résistance dont fait preuve Émile Jolibois, lorsqu'il était encore en poste au lycée Henri IV, se reflète également à travers ses décisions concernant les ordres qu'il recevait, comme tous les autres Proviseurs, du Secrétaire d'Etat à l'Éducation Nationale et à la Jeunesse. Lorsqu'il est informé qu'il a pour ordre de communiquer les noms des fonctionnaires exerçant au lycée, membres d'une Société Secrète et portant le "statut de juif", selon les directives envoyées aux Recteurs des Académies le 28 août 1941, il s'y oppose. Ce refus de livrer aux autorités les membres du personnel du lycée lui vaut une lettre du Recteur de l'Académie de Paris, lui ordonnant bien plus directement de lui donner cette liste qui conduirait les personnes inscrites dessus à leur arrestation ou déportation, bien certainement (voir photos ci-dessous).



Une affiche de 1937 avec un jeu de mot amusant sur Jolibois.

De plus, le proviseur ne cesse de minimiser les actions de ses élèves en essayant de couvrir les remous de leurs actes de résistance. De la même manière, il ne soutient jamais les Jeunes du Maréchal qui ne prirent jamais vraiment au lycée notamment par le peu de lumière qu'il mettait sur cette organisation. Il a également protégé certains élèves résistants, ainsi, au début de l'année 1942, il sauva Raymond Guglielmo d'une arrestation en lui faisant discrètement quitter le lycée. Il prend également la défense des élèves arrêtés comme Jean-Pierre Kahane, arrêté le 11 décembre 1942, en mettant en valeur son comportement exemplaire, sa situation familiale complexe et surtout sa religion pour lui éviter d'importants problèmes. Outre ces actes de résistance face à l'oppression, Jolibois met également en place un programme de parrainage avec le lycée Lucien Herr qui consistait à une aide en termes de fournitures et de nourriture pour cet établissement moins favorisé. Il promet donc aussi une solidarité face à l'occupation.

Images complémentaires



Lettre d'Emile Jolibois au recteur sur l'arrestation de Jean-Pierre Kahane.

arrestation repose sur les informations recueillies et la plus précieuse
des sources.

11 Octobre 1941

J'ai l'honneur de vous informer que M. CAZALAS, Professeur-adjoint au Lycée Henri IV, domicilié 4 Square de Port-Royal, a été arrêté hier soir à son domicile, par les autorités allemandes, vers 21 heures. Une perquisition qui a duré jusqu'à 23 heures n'a rien donné si ce n'est que les policiers ont emporté 4 petits carnets de notes. Il a été amené à l'Hôtel Matignon, puis à la prison de Fresnes.

M. Cazalas est marié à une institutrice qui exerce Boulevard Raspail : il a un petit garçon qui est en 10^{ème} à Henri IV. Il est candidat à l'agrégation de Sciences Naturelles : il vient de passer l'écrit de son concours dont il est assez satisfait et attendait les résultats de l'admissibilité.

M. Cazalas est l'homme le plus doux, le plus discret que je connaisse : rien dans son attitude ni dans ses propos ne permettait de penser qu'il pouvait avoir une activité politique quelconque. Ses collègues, qui sont tous ses amis, et qui sont venus me dire leur émotion dès ce matin, témoignent qu'il est parmi les collègues les plus calmes du lycée et les plus pondérés, que ses jugements et ses propos sur la situation actuelle ont toujours été pleins de mesure et qu'il n'appartenait à aucun parti politique ou société secrète. Il semble bien que cette

Plaidoirie du proviseur face à l'arrestation de M. Casalas par les autorités

PARIS

Vichy, le 28 Août 1941.

Société
..... *Leveley*

LE SECRETAIRE D'ETAT A L'EDUCATION NATIONALE & A LA JEUNESSE
à Messieurs les RECTEURS.
Interdiction des lois relatives
sociétés secrètes.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les mesures qui doivent être prises pour l'application tant de la loi du 13 Août 1940 que de celle du 11 Août 1941 relatives aux Sociétés Secrètes.

Interdiction est faite à tous les dignitaires de ces sociétés d'exercer les fonctions publiques et mandats énumérés à l'article 2 de la loi du 2 juin 1941 portant statut des juifs. Les fonctionnaires tombant sous le coup de cette disposition devront être considérés comme démissionnaires d'office. En ce qui concerne le droit à pension ou à indemnité réservé par la loi, des dispositions seront prises ultérieurement.

En conséquence et pour l'application des lois précitées, vous aurez à vous conformer aux prescriptions suivantes :

I - ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.-

Vous aurez à fournir au Directeur de l'Enseignement secondaire le 1er et le 16 de chaque mois (date de départ de vos bureaux), tant que durera au Journal Officiel la publication des listes des dignitaires de la Franc-Maçonnerie, un état comportant :

1°- les noms, prénoms, emploi de chaque fonctionnaire ou agent de l'enseignement secondaire actuellement en fonction dans votre ressort et qui figure sur les listes parues au Journal Officiel depuis le 12 août 1941. Vous voudrez bien vous assurer par les moyens les plus rapides qu'il n'y a aucun doute sur l'identification des fonctionnaires en cause.

2°- Les noms des fonctionnaires ou agents de l'enseignement secondaire qui ont exercé dans votre ressort, qui sont prisonniers de guerre et ceux qui n'y exercent plus parce qu'ils ont été mutés ou qu'ils sont retraités ou décédés et qui figurent dans les listes en cours de publication.

J'attire votre attention sur le soin minutieux qui doit présider à l'exploration des listes et à l'identification du fonctionnaire ou de l'agent. Il ne serait pas admissible que certains pussent échapper aux sanctions qu'ils encourent par négligence ou oubli de l'administration. Vous voudrez donc bien donner les ordres les plus stricts pour que ce travail soit fait exactement et complètement et vous assurer personnellement que ces ordres sont exécutés.

Vous voudrez donc bien m'adresser, le 16 Septembre prochain (date de départ de vos bureaux) le premier des états demandés. L'expédition se poursuivra régulièrement, même par états néants; les états successifs seront numérotés, 1 pour celui du 16 Septembre, 2 pour celui du 1er octobre et ainsi de suite.

II - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPERIEUR et ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ELEMENTAIRE.

Les mêmes instructions doivent être appliquées au personnel des Ecoles normales, des Ecoles primaires supérieures, des Inspections académiques et de l'Enseignement primaire élémentaire.

Vous voudrez bien adresser les états relatifs au personnel de l'Enseignement primaire supérieur à la Direction de l'Enseignement Primaire (1er Bureau).

.....

Directive du Secrétaire d'État.

ACADEMIE DE PARIS Paris, le 3 Octobre 1941.

LE RECTEUR de L'ACADEMIE DE PARIS
à Monsieur le Proviseur du Lycée HENRI IV
à Messieurs et Madames les Chefs d'Établissements

M. le Secrétaire d'Etat me télégraphie de Vichy le 2 Octobre:

" Vous invite suspendre à partir rentrée tous fonctionnaires instruction publique figurant sur listes dignitaires franco-maçonnerie parues Journal Officiel ".

Vous me rendrez compte de l'exécution de cette mesure immédiatement en ce qui concerne les fonctionnaires en exercice figurant sur les listes déjà parues, au fur et à mesure, en ce qui concerne les fonctionnaires qui figureront sur les listes suivantes.

Gilbert GIDEL

Lettre du Recteur à Emile Jolibois.

Mon cher collègue,

L'article 1er de la loi du 3 octobre 1940 vous concerne-t-il ?
Cet article est ainsi conçu : " Est regardé comme Juif pour l'application de la présente loi toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif. "

Je vous serais reconnaissant de me faire parvenir votre réponse sous enveloppe fermée avant le 13 Novembre.

M. Williams, professeur
L'article 1er ne me concerne pas

Sentiments dévoués.
Le Proviseur.
Jolibois

LYCÉE HENRI IV
23, RUE CLOVIS
02029 02-91
Paris, le 11 novembre 1940

Mon cher collègue,
J'ai l'honneur de vous faire savoir que l'article 1er de la loi du 3 octobre 1940 ne me concerne pas.
Très cordialement
Monsieur le Proviseur
Louis Dumergue

Paris, le 11 novembre 1940

Monsieur le Proviseur
J'ai l'honneur de vous certifier que l'article 1er de la loi du 3 octobre 1940 ne me concerne pas.
Monsieur le Proviseur, à mes sentiments dévoués.
E. Jolibois

Paris, le 11 novembre 1940

En réponse à votre note de 16 novembre 1940 j'ai l'honneur de vous rendre compte que l'article 1er de la loi du 3 octobre 1940 concernant la personne de race juive ne me concerne pas.

Paris, 11 novembre 1940
A. Jolibois

Paris H rue Ponce Louis
11 novembre 1940
M. Marcel Professeur Cluyt
Monsieur le Proviseur du lycée Henri IV

Mon cher collègue,
La réponse à votre note de ce jour, l'honneur de vous faire savoir que l'article 1er de la loi du 3 octobre 1940 ne me concerne pas.
Très cordialement
Monsieur le Proviseur
Louis Dumergue

LYCÉE HENRI IV
23, RUE CLOVIS
02029 02-91
LE CENSEUR
L'article 1er de la loi du 3 oct 1940 ne me concerne pas
aucun de mes grands-parents n'est de race juive

Correspondance d'Emile Jolibois.

Louis François et l'Éducation Générale :

S'inscrivant dans un projet de l'État de Vichy visant à encadrer les jeunes pour former une « jeunesse forte, saine de corps et d'esprit », selon les mots du Maréchal, l'Éducation Générale et Sportive est instaurée dans tous le cursus scolaire dès août 1940. Il s'agit, à travers une éducation sévère et une discipline physique encadrée, de détourner les jeunes de ce que Pétain appelle « pseudo-culture livresque conseillère de paresse et génératrice inutilité », pour « régénérer la race ». Les buts en sont de toute évidence idéologiques : imprégner la jeunesse des valeurs de discipline d'effort et de don de soi.

Pourtant, lorsque le proviseur Emile Jolibois reçoit, à la rentrée 1941, la missive rectorale lui demandant d'instaurer ces cours d'Éducation Générale, il choisit de les faire enseigner par un jeune professeur d'histoire dont il sait qu'il pourra éviter tout embrigadement fascisant des étudiants : Louis François. Avant sa démobilisation et son retour à Paris, Louis François était officier du chiffre à l'état-major de la 4ème division cuirassée commandée par le colonel Charles de Gaulle dont les qualités de chef impressionnent ce professeur antimilitariste et ne sont pas étrangères à son entrée dans la résistance gaulliste.

Très apprécié de ses élèves, il leur enseigne au contraire les valeurs de liberté et de résistance. Il a la haute main sur les activités culturelles et sportives de l'établissement, ce qui lui permet d'organiser un groupe de scoutisme, alors interdit en zone occupée. Ses élèves écrivent même, dans les Chroniques du Lycée, qu'il avait donné "le sentiment de la responsabilité collective et de la solidarité sociale" et qu'"on ne saurait imaginer un meilleur professeur d'éducation générale". Parallèlement, il enseigne ces mêmes valeurs dans ses cours d'histoire, où il fait apprendre par cœur lors d'un cours sur la Révolution le deuxième article de la DDHC où figure "la résistance à l'oppression". Elles forment les racines de son action en tant que résistant, et contribuent à instaurer dans le lycée un certain terreau favorable à l'émergence de l'idée de Résistance.

Bien que son frère appartienne à une association qui adhère au redressement national par patriotisme, la fidélité au régime démocratique entraîne Louis François dans le refus de l'occupant. Le premier noyau de gens désireux de « faire quelque chose » qu'il rencontre, courant 1941, est animé par Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir. Enseignants comme lui dans des lycées parisiens, ils cherchent à étendre leur groupe intitulé Socialisme et Liberté : « ils m'ont demandé de constituer une cellule de cinq où chaque membre devait aussi constituer une cellule de cinq. On faisait du renseignement et on discutait des actions futures pendant et après la guerre » déclara Louis François.

Puis, fin 1941, par l'intermédiaire de François Faure, il entre en relations, avec le réseau Confrérie Notre-Dame (CND) du colonel Rémy en contact avec Londres. Il est marqué par le courage et la pugnacité de l'aventurier d'extrême droite. Sous le pseudonyme de Vidal (en hommage au géographe Paul Vidal de La Blache), Louis François est chargé de mission de renseignement « politique ». Il appartient à une cellule de cinq personnes dont font partie Gustave Monod, Maurice Kermogard, le docteur Robert Monod et Alfred Weiler).

Membre très actif du réseau, il est nommé « chef de la section presse et propagande de la CND » et réalise mensuellement une revue de presse sur la situation en zone occupée afin d'alimenter en informations les émissions de radio et d'aider les services de la France Libre à orienter leur contre-propagande. Pour cela, il a besoin de l'aide d'un journaliste professionnel. Or, depuis peu, il a pour collègue Pierre Brossolette, brillant

journaliste et homme de gauche, qui partage le goût de l'écrit mis au service du combat et qui va devenir son adjoint. Louis François établit également des rapports sur l'écoute des émissions françaises diffusées par la BBC à Londres et sur les « sentiments de la population ». Pour Londres, Louis François démonte les arguments de la Relève (programme de travail en Allemagne) et met en avant la malhonnêteté de ces contrats et le dangers des emplois proposés.

A la suite de son engagement officiel dans les FFL le 1er décembre 1941, il reçoit en février 1942 un mot d'amitié manuscrit du général de Gaulle qu'il a connu pendant la campagne de 1940 en opérant sous ses ordres pour le solliciter dans l'entreprise dure qu'il menait « où l'on n'a pas trop d'hommes de bonne volonté ». Il cache le mot, plié en quatre, au fond d'un des grands casiers du cabinet d'Histoire du lycée Henri IV où l'on range les cartes de géographie. Il ne le retrouvera qu'après la guerre. Avec l'élargissement du réseau de résistance, ses responsabilités augmentent et Louis François devient « recruteur ».

Arrêté par la Gestapo à son domicile rue Saint-Jacques, le 25 septembre 1942, il est interné à la prison de Fresnes où une classe préparatoire du lycée Henri IV décide de lui faire parvenir par l'intermédiaire de son épouse l'une des rations journalières de biscuits caséinés.

Annuaire des émoluments, 1944.

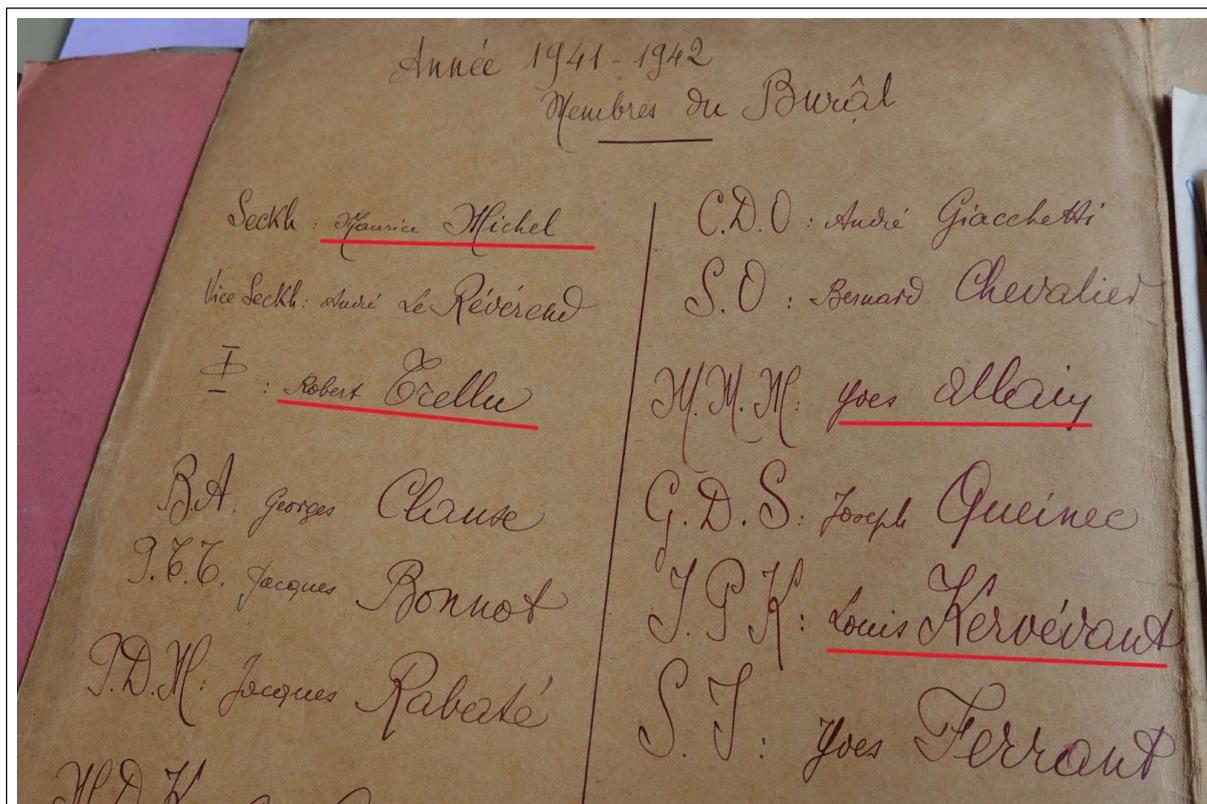
Il passe ensuite par le fort de Romainville avant d'être déporté comme « NN » -Nacht und Nebel, Nuit et Brouillard- les esclaves destinés à mourir d'épuisement dans les camps de travail. Il connaît ainsi l'enfer infini des camps en Allemagne de Sarrebrück à Neuengamm en passant par Wattenstadt, Sachsenhausen et Oranienburg. En avril 1945, dans la rade de Lübeck, il fait partie du seul paquebot sur quatre qui abritent de nombreux rescapés des camps à résister au bombardement par des avions anglais.

À son retour de déportation, il est nommé inspecteur général de l'Instruction publique en octobre 1945 et il sera le premier président du Concours National de la Résistance et de la Déportation à partir de 1961. Il témoignera lors des procès d'après-guerre, notamment durant celui de Rastatt, qui juge les bourreaux de Neue Bremm.

Volontaires de la liberté

Le mouvement des Volontaires de la Liberté, déjà bien documenté, fut certainement le plus important du lycée. Regroupant des étudiants et lycéens autour des lycées d'Henri IV et Louis le Grand, autour notamment de la figure de Jacques Lusseyran. Il agissait avant tout par le combat d'idées, la diffusion de journaux, de tracts (notamment « Résistance »), mais aussi la confection de faux papiers. A Henri IV, il comptait notamment : Pierre Cochery et Georges Guillemain (qui fut déporté en 1944), membres fondateurs et amis proches de Lusseyran, les frères Jean-Bernard et André Darrouzet (le second mourut au camp de Neuengamme), Maurice Michel, Claude Hallouin, Robert Trelu, Yves Allain et Jean-Louis Kervevant (ces deux derniers venant, comme tout un contingent d'élèves résistant, de Quimper, ils étaient surnommés "les bretons d'H4"). Les élèves pouvaient compter sur le soutien actif de leur professeur Maurice Lacroix, helléniste membre du Comité Directeur de Résistance et du Bureau clandestin du Syndicat de l'Enseignement Secondaire.

En 1942, certains rejoignent avec Jacques Lusseyran le mouvement Défense de la France. En 1943, alors que le STO devient obligatoire (il touchait précisément cette génération née entre 1920 et 1924) et que la résistance des jeunes s'intensifie, ses membres se tournent vers des réseaux d'action armée et certains prennent le maquis. Ainsi, Lacroix propose à Guillemain, Allain et Kervevant d'intégrer le réseau Bourgogne, chargé du rapatriement des aviateurs abattus, via le surveillant général du lycée Léona Pastor, tandis que Claude Hallouin intègre les Vélites Thermopyles.



Cahier du "Bûral", nom de l'association officieuse des élèves de Khâgne. On y retrouve les noms de quatre membres des Volontaires de la Liberté.

Quelques noms d'élèves...

Michel Alliot

Lycéen, membre éminent du réseau gaulliste Orion, fondé en 1941, qui en 1942 exfiltrer vers l'Afrique du Nord quelques centaines de jeunes, étudiants pour la plupart, via l'Espagne franquiste. Il dirige le réseau Shelburn-Vaudevire, qui organise aussi de très nombreuses évasions clandestines hors de France. Arrêté par la Gestapo en décembre 1943, il est torturé, puis emprisonné à Fresnes, et interné à Compiègne. Quatre mois plus tard, il s'évade d'un train en route vers le camp de Mauthausen, avant de participer aux combats de la libération.

Le cahiers d'entrée/sortie des élèves de 1942-43 indique qu'il quitte le lycée le 31 mars 1943 alors qu'il est élève de Khâgne en classe K2. Le motif, de manière évasive, indique : "absence".

Jean Garrigou

Lycéen, puis élève en classe préparatoire agronomie, où il suit une préparation clandestine à l'école militaire de Saint-Cyr, qu'il intègre après la guerre. Gaulliste, il est membre du mouvement étudiant Défense de la France, fondé en 1941 notamment autour de J. Lusseyran (LLG), qui publie un important journal clandestin du même nom. Il prend le maquis (Pléssidy) à partir de février 1944.

Le cahiers d'entrée/sortie des élèves de 1943-44 indique qu'il quitte le lycée le 6 février 1944 alors qu'il est pensionnaire et élève d'Agro. Alors qu'il part pour Morlaix en vue de tenter (en vain) de rejoindre la France libre, le motif officiel est "soins 3 mois". Il est accompagné d'un Hypokhâgneux de 17 ans, futur maquisard, Jean (dit Ian) Zebrowski, lui aussi prétendument "malade".

Raymond Guglielmo

Raymond Guglielmo, élève de classe préparatoire du lycée Henri IV, y suit une hypokhâgne et participe au groupe d'étudiants du parti communiste, malgré l'interdiction du parti en septembre 1939. C'est dans ce groupe d'étudiants qu'il rencontre Pierre Daix, également élève en classe préparatoire au lycée Henri IV et chargé de la création d'un groupe d'étudiants communistes. Les deux hommes sont arrêtés à la fin du mois de novembre 1940, en vertu de la loi du 26 septembre 1939 qui interdisait le parti communiste français. Raymond Guglielmo est condamné à six mois de prison puis relâché en mai 1941. Il est alors estimé qu'il avait agi sans discernement, car il n'avait que 17 ans.

Alors qu'on aurait pu penser que Guglielmo serait découragé par ces intimidations, il continue ses actions de résistance. Au début de l'année 1942, il est sauvé in extremis d'une arrestation par le proviseur du lycée, Emile Jolibois, qui lui fait discrètement quitter le lycée avant l'arrivée de la Gestapo. Il est cependant arrêté, mais s'échappe de la préfecture de police. Il vécut ainsi en clandestinité en région parisienne jusqu'à la fin de la guerre.

C'est une lettre du proviseur Jolibois relatant l'arrestation de Guglielmo qui a, à l'origine, attiré notre attention sur lui. Cette lettre datant du 15 mars 1942 - soit de la seconde arrestation du jeune homme - raconte le motif de cette arrestation : avoir arraché des papillons du maréchal. Jolibois y exprime une certaine inquiétude quant à la situation de son élève, qui a déjà fait de la prison.

15 Mars 1942

J'ai l'honneur de vous informer qu'un de nos élèves de Ière Supérieure le jeune GUGLIELMO, élève externe de la classe de Ière Supérieure I a été arrêté Mercredi soir 11 Mars, par la police française, dans le métro. Il était accompagné d'un de ses camarades de Ière Sup. II, externe comme lui, le jeune AGOSTINI, qui a pu s'échapper, tandis que GUGLIELMO, qui se débattait et a voulu fuir, a été finalement emmené à la Préfecture de Police. Il est accusé, d'après ce que m'ont dit les parents que j'ai vus le lendemain, d'avoir arraché des papillons du Maréchal dans les rues ?? Il est vraisemblable, toujours au dire des parents, qu'il serait dès maintenant dans un camp, et peut-être à Mantes ? Ce qui rend la situation du jeune GUGLIELMO assez grave, c'est qu'il a déjà été arrêté une fois le 27 Nov. 1940 et qu'il a fait à ce moment là environ 5 mois de prison.

M. GUGLIELMO est instituteur et habite 13, rue Caulaincourt. Quant au jeune AGOSTINI, je lui ai fait savoir aujourd'hui même qu'il ne serait plus accepté au lycée jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Le Préiseur,

Lettre de Jolibois relatant l'arrestation de Guglielmo.

Pierre Daix

Pierre Daix est né en 1922 d'une famille de fonctionnaires d'origine paysanne. En 1932, il rentre au lycée Henri IV où il suit un enseignement dans la filière d'élite de grec et de latin ainsi qu'un enseignement de l'allemand. En 1939, élève en Khâgne, il entre en contact avec le parti communiste par l'intermédiaire d'Olivier Souef. Il est chargé de reconstituer le club étudiant du Centre laïque des auberges de jeunesse et fait partie des organisateurs de la manifestation du 11 novembre à l'Arc de Triomphe. À la fin du mois 1942, il est arrêté puis condamné en février 1941 à trois mois de prison qu'il avait déjà purgé à la Santé. Pierre Daix participe également à la lutte armée et devient recruteur d'étudiants pour l'Organisation spéciale à partir de septembre 1941. Il est de nouveau arrêté le 7 janvier 1942 puis incarcéré à Clairveaux. Alors qu'il est incarcéré, il participe à la mise en place d'une université carcérale avec Auguste Havez. En 1944, il est déporté au camp de Mauthausen où sa connaissance de l'allemand lui permet un poste de secrétaire adjoint de block et d'interprète. En avril 1945, il quitte l'horreur des camps dans un convoi de la croix rouge.

Et de professeurs...

Gustave Monod

Gustave Monod participe à la Résistance avec Paul Langevin dans le réseau « Défense de la France ». A la Libération, en août 1944, il est rétabli comme inspecteur général. Face aux mesures que va mettre en œuvre le gouvernement de Vichy et au sein du haut personnel administratif, on n'enregistre pas de manifestations ouvertes d'opposition, exception faite du départ volontaire de Gustave Monod. Comme l'atteste Jean-Pierre Rioux : « Du côté du front du refus, Gustave Monod offre l'exemple le plus éclatant en tant que chargé de mission auprès du recteur de l'Académie de Paris et du directeur de l'enseignement secondaire. Il s'illustre donc, au mépris de sa carrière, dans l'opposition aux lois de Vichy. » En novembre 1940, au moment où l'épuration dans l'enseignement suscite plus de conformisme administratif que d'actes d'héroïsme, quelques hommes réagissent, comme Gustave Monod qui refuse de rester à un poste où il avait à participer à la mise en application du statut des juifs. Il choisit son camp et pour cela, il subit la sanction de Vichy. Il se voit dans l'obligation de quitter le corps des inspecteurs de l'Instruction publique et est rétrogradé au rang de professeur.

Gustave Monod devient professeur de Première supérieure au lycée Henri IV et le 25 avril 1941, il proteste par lettre contre le statut des juifs. Gustave Monod, après son reclassement comme professeur agrégé de Paris, mesure qui était en fait un déclassement illégal, se voit refuser une indemnité compensatrice, ce qui constituait en fait une invitation à demander sa retraite. Il a alors estimé avoir été frappé trois fois : « privé de mes fonctions d'inspecteur, privé d'une portion importante de mon traitement, contraint à une retraite prématurée ». Il prend sa retraite en juin 1941 comme inspecteur général.

Dès l'hiver 1941, il participe à un autre groupe de résistants constitué d'anciens camarades de l'École normale comme Maurice Merleau Ponty, de Louis François, etc. Ce groupe était organisé en cellules rigoureusement fermées dont les objectifs étaient les suivants : se communiquer les renseignements obtenus par chacun et les filtrer très soigneusement ; propager chacun de son côté les renseignements ainsi sélectionnés ; distribuer des tracts et préparer la constitution future de la France. Chaque cellule

comprend cinq membres. Dans celle de Gustave Monod se trouvaient Maurice Kermogard, le docteur Robert Monod, Alfred Weiler et Louis François qui en était le père. Le mouvement finit par se dissoudre de lui-même après l'arrestation de quelques-uns de ses membres.

De 1940 à 1944, Gustave Monod est le centre d'un mouvement de résistance « Défense de la France ». Il s'est efforcé, entouré d'universitaires de qualité (Louis François, Alfred Weiler, ...) de rechercher les bases d'une rénovation de l'enseignement du second degré. Sur l'ordre du Gouvernement provisoire, il alla physiquement occuper, à la Libération, les locaux de la rue de Grenelle. Les actions de ce mouvement sont la création de faux papiers, de lutte contre la propagande et d'aide des familles juives et surtout, la publication régulière d'un journal clandestin à partir de 1941.

Alfred Weiler

Alfred Weiler est un professeur d'histoire-géographie. Très engagé auprès du Front Populaire, il aide à l'organisation de divers congrès auxquels participent également Gustave Monod et Paul Langevin qui l'affilient d'ailleurs à la Nouvelle éducation, un mouvement de réforme pédagogique. A la fin des années 30, il est nommé au lycée Henri IV où il travaille aux côtés de Gustave Monod. Or, il resta peu de temps en poste, car ayant refusé les responsabilités du gouvernement Vichy au début de l'occupation comme acte de résistance, il est obligé de se cacher jusqu'à la Libération. Fervent défenseur de l'éducation, il s'y consacre jusqu'à sa mort.

René Lucien Revel

Professeur de lettres au lycée Henri IV du 1er octobre 1942 au 30 septembre 1945 est arrêté pour action patriotique le 28 novembre 1940 et est détenu pour action politique à partir de cette date jusqu'au 30 septembre 1942.

Emmanuel Handrich

Professeur d'Allemand au Lycée, Emmanuel Handrich crée dès 1940, avec son élève Pierre Rimey, le groupe de résistance "Jacques Messner". Il infiltre comme interprète les autorités allemandes, opère dans la fabrication de faux papiers et transmet des informations à Londres. Claude Remy raconte qu'un jour de début 1944, alors qu'un individu blond inconnu des élèves, vêtu d'une tenue noire et portant un calot, fait irruption dans sa classe, monte sur l'estrade et commence en allemand un discours pro-nazi, le professeur s'indigne terriblement et lui crie "Dehors !" d'un geste menaçant. Il est arrêté et déporté la même année au camp de Buchenwald, et survit à la "marche de la mort" à Dachau.

Image complémentaire

ACADÉMIE
de
RENNES

Collège Classique et Moderne Aristide-Briand
DE SAINT-NAZAIRE
Hôtel de l'Océan - PORNICHET (L.-Inf.)
TEL. 40.92

Pornichet. Le 21 juin 1948

Le surveillant Général du Collège
à
Monsieur l'Économiste du
Lycée Henri IV.

Monsieur l'Économiste

J'ai l'honneur de vous
accuser réception des renseignements
que je vous avais demandés au
sujet des versements à la Sécurité
Sociale faits par
Monsieur Revel, René, qui a
été professeur de lettres dans votre
établissement d'octobre 1942 à
septembre 1945.

Monsieur Revel me fait
remarquer qu'il a été arrêté
pour action patriotique le 28 Novembre 1940
et qu'il a été délégué pour action
politique à partir de cette date.

À la libération il me dit avoir
été établi me donner pour lui permettre

IV. RÉGION MILITAIRE
TEL/O

Lettre de réclamation d'indemnités de M. Revel.

Pour ne pas conclure...

Comment conclure ces ébauches d'une recherche sur les Résistances du lycée qui se caractérisent avant tout par leur diversité ? La porte est ouverte pour une étude plus complète de ce riche foyer et de ces parcours humains entrecroisés. Laissons les derniers mots à la belle plume des khâgneux, qui remercient en 1942 leur Proviseur, Jolibois, alors qu'il est forcé de les quitter, comme un homme qui a toujours tenté, sans être un héros, de protéger ses élèves et professeurs. Nous espérons avoir contribué, après le départ regretté des témoins directs, à maintenir vivant ce "souvenir impérissable".

Annexes

Lettre des élèves de Khâgne adressée au professeur Jolibois :

Monsieur le Proviseur,

Je vous remercie d'abord, au nom de tous mes camarades, d'avoir bien voulu nous permettre de vous exprimer encore une fois notre respectueuse affection. Vous nous quittez, Monsieur le Proviseur, dans une période difficile et dans des circonstances douloureuses. Nous connaissons tous votre regret de quitter notre H. IV auquel votre nom était uni depuis si longtemps. Votre départ n'a d'égal que le notre et nous savons malheureusement trop ce que nous perdons par votre départ.

Du moins, Monsieur le Proviseur, vous pourrez avoir la consolation de penser que vous avez marqué H. IV de votre sceau. Votre souvenir y restera impérissable, car l'esprit de discipline aimable et librement consentie que vous avez su instituer ne sauraient disparaître de si tôt. Vous resterez présent parmi nous, parmi tous les khâgneux ; tant que la Khâgne sera la Khâgne, votre œuvre sera durable.

Vous avez créé, entre la Khâgne et vous, un lien indissoluble de compréhension mutuelle, et j'oserais dire d'affection. Nous ne l'oublierons jamais et, lorsque nous serons tous des Archikhubes chenus et tremblotants, votre nom viendra sur nos lèvres, associé aux plus belles pages de l'histoire Khâgnale.

Il existait en ce "Vieux bahut" si sympathique une admirable trilogie :

H IV, la Khâgne, Monsieur Jolibois !
L'esprit de H IV était l'esprit de la Khâgne, et l'esprit de la Khâgne, c'était le votre, Monsieur le Procureur, celui que vous aviez su lui faire prendre et que, pour nous, vous n'avez pas voulu répudier.

Ah ! Quelles belles journées n'avons nous pas connues sous votre bienveillante direction.

Et vous nous quittez, vous quittez cet H IV et cette Khâgne auxquels vous semblez lié pour toujours. Mais notre affection vous suivra.

Je suis certain de vous faire plaisir en associant à votre œuvre Monsieur le Censeur et Monsieur Mégéan qui perpétueront les belles traditions d'H IV.

Monsieur le Proviseur, c'est avec une
peine profonde que nous vous adressons
ce qui n'est, nous l'espérons, qu'un "dur rosin"
et par ma bouche, c'est toute la thèque, toute
la jeunesse universitaire qui vous remercie et
vous salue bien bas.

Lettre adressé par Nous, Secrétaire de Thèque
1717, le 7 mai 42, à M. Jolibois,
lors de son départ d'HTU

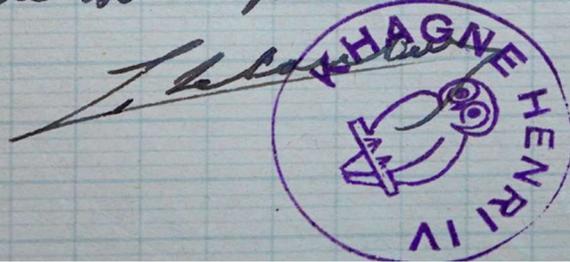


Tableau récapitulatif des résistants présumés :

Nom	Prénom	Dates	Eleve Lycée/Khâgne/ Professeur	Présent à la manifestation du 11/11/1940	Mouvement/Réseau	Déportés ?	Cote Vincennes
Allain	Yves	21/06/1922-14/10/1966	EK		Vol. de la Lib./Bourg.	O	GR 16 P 8299
Alliot	Michel	20/07/1924-08/02/2014	E		Orion/ Vaudeville	O	GR 16 P 9204 GR 28 P 4 284 13
Arnould	Jean	04/09/1920-25/08/1944	EK			O	GR 16 P 18052 GR 28 P 4 385 239 GR 28 P 11 93
Audibert	Raoul	27/09/1905-01/08/1982	P			O	
Basseau	Guy	11/07/1926-22/08/1944	EL			O	GR 16 P 36789
Bourla	??	??	E			?	
Bresson	François	24/03/1921-12/01/1996	EK	X		O	
Camp	Jean	06/02/1891-22/01/1968	P (espagnol)		Bourg.	O	GR 16 P 102993 GR 28 P 4 241 49
Casati	André	24/10/1924-10/06/1941	E Prepa coloniale		Mort Ferté St-Aubin	O	GR 16 P 109947
Cochery	Pierre	24/02/1922- ?	EK		Vol. de la Lib.	O	GR 16 P 134873 GR 28 P 4 242 103
Collin	Claude	15/12/1928- ?	EL			O	GR 16 P 137714
Corticchiato	Dominique	13/01/1925-02/09/1944	EL			Mort à Nordhausen	GR 16 P 143839 GR 28 P 4 290 71
Daix	Pierre	24/05/1922-02/11/2014	EK	X	Union des étudiants communistes, FN	Mauthausen	GR 16 P 154696
Darroutzet	Jean (- Bernard)	05/01/1921-18/02/2001	E		Vol. de la Lib.	O	
Darroutzet	André	21/08/1923-07/02/1945	E		Vol. de la Lib.	Neuengamme (Meurt)	GR 16 P 158383
De Kearney	Jean	09/05/1927-	EL				GR 16 P 317514
Delamain	Michel	27/12/1923-10/06/1944	E Prepa coloniale		Mort Ferté St-Aubin	O	GR 16 P 167550
Derogy	Jacques	24/07/1925-30/10/1997	EL		O	O	
Ducreux	Claude	28/08/1923-20/07/2011	EL/K	X		O	
Dupont	Jacques	21/04/1921-10/03/2013	EK	X		O	
François	Louis	25/08/1904-2002	P (Histoire)			Sarrebrück, Sachsenhausen, Oranienburg, Neuengamme	GR 16 P 233343 GR 28 P 4 40 384
Garrigou	Jean	09/07/1925- 10/04/2008	EL		Déf. de la Fr.		Vincennes GR 16 P 244583
Guéhenno	Jean	25/03/1890-22/09/1978	P (Lettres)		Comité National des Ecrivains	O	Pas de cote aux archives (Médaille de la Libération)
Guillemin	Georges	13/02/1921- ?	EK			Auchwitz, Buchenwald, Flossenbürg, Gross Rossen, Dachau	GR 16 P 278497 GR 28 P 4 240 5
Guy	Haas	01/12/1924-21/09/2020	EL		Vol. de la Lib./Bourg.	Oui	GR 16 P 282513

Hallouin	Claude	19/08/1923-2011	EK			Vol. de la Lib.	O	GR 16 P 283962
Handrich	Emmanuel	23/09/1892-02/05/1981	P (Allemand)			JACQUES MESSNER,	Buchenwald	GR 16 P 285071
Jolibois	Emile	16/02/1885-27/04/1967	Proviseur				O	
Kervevant	Jean-Louis	23/10/1922- ?	EK			Vol. de la Lib./Bourg.	O	GR 16 P 319063 GR 28 P 4 242 97
Lacroix	Maurice	28/08/1893-13/01/1989	P (Lettres Classiques)			Vol. de la Lib./Bourg.	O	GR 16 P 328045
Lalou	René	03/09/1889-19/11/1960	P (Ang.)				O	
Langevin	Michel	17/08/1926-11/04/1985	EL	X			O	GR 16 P 336137
Langevin	Bernard	01/06/1926-14/06/2018	EL	X			O	
Laroche de Roussane	??	??	P (Histoire)			Kummel	O	
Le Mééc	Jean	15/07/1924-10/06/1945	E Prepa coloniale			Mort Fermé St-Aubin	O	GR 16 P 360555
Maenhaut	Raymond	12/03/1924-10/06/1942	E Prepa coloniale			Mort Fermé St-Aubin	O	GR 16 P 382578
Marx	Michel	19/12/1926- ?	EL			Def. de la Fr.	O	GR 16 P 400523 GR 28 P 4 256 297 GR 28 P 11 73
Maublanc	René	17/07/1891-20/01/1960	P (Philo)				O	
Michel	Maurice	??	E			Vol. de la Lib.	O	
Monod	Gustave	30/09/1885-25/12/1968	P (1941)				O	GR 16 P 426917
Nabert	Jean	27/06/1881-13/10/1960	P (philo)				O	
Paquet	René	13/08/1924-10/06/1943	E Prep. Col.			Mort Fermé St-Aubin	O	GR 16 P 457180
Pastor	Leona	30/11/1986-01/02/52	Surveillant Général			Bourg.	O	GR 16 P 460132 GR 28 P 4 244 211
Perrot	François	29/11/1921-2016	EK				Buchenwald	GR 16 P 469679
Pol	Jean	15/06/1925- ?	EL			Armée Secrete	Oui, Mort ?	GR 16 P 484091
Rémy	Claude	30/06/1924- ?	EL			Def. de la Fr.		GR 16 P 504570
Roussel	Suzanne	23/06/1911- ?	P					GR 16 P 524364
Semprun	Jorge	10/12/1923-01/06/2011	EK	X		Union des étudiants communistes	Buchenwald	
Sergent	Pierre	30/06/1926-15/09/1992	EL			F. N.		GR 16 P 545487
Stéphane	Marcel	09/01/1923-10/06/1946	E Prepa coloniale			Mort Fermé St-Aubin	O	GR 16 P 557040
Trellu	Robert	27/02/1923-23/11/2012	E			Vol. de la Lib.	O	
Tricaud	François	12/10/1922-24/10/1999	EK				O	
Zebrowski	Ian	04/06/1926-10/12/2016	EK			Def. De Fr.	O	GR 16 P 606757